

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Propriété Foncière Assurance

Publié par ALFRED et HENRI LIONAIS, éditeurs-propriétaires, au No 25 rue Saint-Gabriel, Montréal, Téléphone Bell Main 2547, Boîte de Poste 917. Abonnements: Montréal et Banlieue, \$2.00; Canada et Etats-Unis, \$1.50; France et Union Postale, 15 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit, adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.  
Adresser toutes communications simplement comme suit: LE PRIX COURANT, MONTREAL, Can.

VOL. XXV

VENDREDI, 11 AOUT 1899

No 6

## COMMERCE, INDUSTRIE ET FINANCE

La presse du Chili a, il y a quelque temps déjà, présenté au gouvernement de la République, une requête signée par les principaux agriculteurs, industriels et commerçants de Santiago et Valparaiso, requête par laquelle elle demandait la concession d'un navire de l'Etat à bord duquel serait organisée une exposition des produits naturels et industriels du Chili. Cette exposition flottante devait visiter les principaux ports du Pacifique; les signataires de la requête ne demandant la concession d'un navire de l'Etat que pour un certain laps de temps et s'engageant à payer tous les frais d'organisation et de voyage.

Cette idée a été bien accueillie par le commerce chilien et par le public en général, qui y a vu un moyen efficace d'augmenter le chiffre des affaires d'exportation.

Le projet offrirait deux sortes d'avantages pour les négociants chiliens; il ferait connaître les produits de leur industrie à l'étranger, et, de plus, leur permettrait de faire étudier sur place les besoins, les goûts spéciaux, les conditions d'achat, etc., des places étrangères.

Aussi l'on dit que le gouvernement chilien aurait l'intention de mettre à la disposition des organi-

sateurs de cette exposition le transport de l'Etat *Casma* qui se rendrait prochainement dans les principaux ports du Pacifique jusqu'à Panama.

Le *Casma* est un navire en fer de 2627 tonnes, ancien paquebot à passagers; il recevrait quelques aménagements sommaires en vue de sa nouvelle destination.

\*\*

Une société qui sera connue sous le nom de The St. Eustache Canning Co demande son incorporation.

Cette compagnie aura pour objet de mettre en conserves les produits susceptibles de l'être, soit par la vapeur et la cuisson, soit avec le sucre, le vinaigre et autres moyens de conservation, savoir: tomates, blé d'inde, concombres, pêches, pommes et autres, viandes et autres.

Le village de St-Eustache, P. Q. sera le siège principal des affaires de la compagnie.

Le fonds social se composera de la somme de quinze mille piastres.

Cette somme sera partagée en actions de cent piastres chacune, portant le nombre d'actions à cent vingt.

Les requérants sont: Joseph Bruchési, épicier, demeurant à St-Eustache, et faisant affaires à Montréal; Georges N. Fauteux, notaire, à St-Eustache; George Lauzon, entrepreneur, à St-Eustache; Cyrille H. Champagne, notaire, à St-Eustache;